

Plan Local d'Urbanisme
2^{ème} REUNION PUBLIQUE

30 mai 2023

SUPPORTS PRESENTES

POURQUOI ces REUNIONS

- Communiquer sur la mise en œuvre du projet PLU et son avancée actuelle
- Rencontrer les Yvracais : Ecouter vos observations et vos propositions

Dans quel cadre ?

- Organisation de **3 réunions publiques supplémentaires non obligatoires** pour

Prendre le temps du dialogue et de l'échange avec les Yvracais autour PLU

Construire projet PLU le plus adapté aux projets communaux et aux besoins de tous

- Avant **le débat d'orientation PADD** du PLU en **conseil municipal**

Pour mémoire

Juillet 2014. La commune prend la décision d'élaborer le PLU et réviser l'ancien POS

2017. Caducité POS

Octobre 2021. Présentation projet PLU élaboré par commune en réunion publique

Communication autour du projet : affichage à la médiathèque, présentation détaillée sur site internet mairie, article dans gazette

2022. Décrets Loi Climat et Résilience obligeant à la révision du projet

2023. La commune fait évoluer le projet de PLU pour prendre en compte

- Décrets d'application **Loi climat et résilience**
- Nouvelles Orientations du **SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)** de la Métropole Bordelaise portées par le **SYSDAU (Syndicat des 7 Communautés de Communes + Bordeaux Métropole soit 94 communes)**

3 réunions

- Le 17 mai – RAPPELS sur le projet et son avancée
- Le 30 mai – ZOOM sur l'évolution du foncier et de l'habitat social
- Le 6 juin* – COMPLEMENT sur l'avancée du projet

*déplacé au 14 juin

Quel résultat ?

- Les observations et propositions formulées au cours des réunions sont relevées et consignées
- Étude par la Commission Urbanisme de la synthèse des observations/propositions avant rédaction PADD
- Compte rendu final des observations et propositions des 3 réunions communiqué

2ème REUNION

2 temps dans la réunion

- 1) Temps : Perspectives d'évolution du foncier et de l'habitat, permettre à tous d'accéder aux informations globales relatives au projet (20 à 25 mn)
- 2) Temps : Réponse aux questions, Echange, Ecoute des observations et des propositions (60 mn)

1er temps nous allons vous présenter

Objectif DEMOGRAPHIQUE

Besoins en LOGEMENTS induits

Projets de MIXITE SOCIALE via OAP

Pour des échanges constructifs

- Prendre le temps de l'écoute
- Esprit de respect et dialogue

Perspectives d'évolution démographique et foncière

- **Maîtriser la croissance démographique** au regard de la capacité des équipements publics

Objectif d'accueil d'habitants supplémentaires de **0,8% par an** (+ 250 habitants sur 10 ans)

- **Principes développement urbain**

→ Lutter contre l'étalement urbain

Des enveloppes urbaines clairement identifiées

Conforter les espaces déjà bâtis

Modération de la consommation de l'espace

Priorité aux espaces centraux équipés, dans 1 rayon de 500 m du centre bourg

→ Soutien des espaces à vocation économique

Besoins en logements induits

Sur la base de

- 2,3 personnes par logements

Les besoins en logement sont estimés à **100 à 110 logements sur 10 ans**

BESOINS EN LOGEMENTS SOCIAUX

Prévoir l'**augmentation de logements sociaux** pour

- Tendre vers un objectif de 15% de logements sociaux pour un niveau actuel de 6%
- Pour répondre aux besoins de parcours de vie des Yvracais
- Préparer les obligations légales avenir (25% logement social pour commune de 3500 habitants et +)

OBJECTIF communal : PARTICIPATION des Yvracais au PROJET